

Communiqué de presse

Encore un pas en avant dans le recyclage des déchets à Venelles !

#venellesentransition

Cette semaine, la Ville de Venelles passe au 100% tri sélectif au sein de ses équipements publics recevant du publics (ERP). Locaux sportifs, mairie, salles mises à disposition des associations... : ce sont 28 bâtiments qui sont concernés par ce déploiement en cohérence avec les initiatives municipales de réduction des déchets menées depuis plusieurs années.

120 poubelles de tri sélectif, acquises chez un fabricant lyonnais spécialisé travaillant en grande partie avec du plastique recyclé, sont installées dans les bureaux et autres locaux communaux. Fini les petites poubelles ou corbeilles individuelles ! Désormais tout est trié, des restes de repas aux emballages en plastique, métal ou carton. Les deux containers gris et jaune à disposition sont complétés par des bacs bleus destinés à collecter le papier, qui était déjà trié de manière volontaire par les services municipaux, et récupéré par la Ressourcerie de Venelles – Histoire sans fin.

Cette deuxième phase de l'amélioration de la collecte des déchets intervient alors que la commune s'est engagée en novembre 2020 avec la signature de la charte zéro plastique de la Région. De plus, ces nouveaux dispositifs ont été pris en compte lors du récent renouvellement du marché public de nettoyage et le prestataire sera en charge, dans la plupart des lieux (à l'exception des associations autonomes dans le tri des déchets) de vider ces poubelles de tri (la grise et la jaune donc) dans les containers extérieurs gérés par la Métropole.

Le parc des sports est fortement concerné, puisque 46 containers « Greenoffice » y ont été déployés. Une suite logique à l'opération débutée en 2019 sur ce lieu de loisirs niché dans la nature. Le slogan lancé alors, « mon geste + ton geste = un parc des sports plus propre » a toujours tout son sens...

74 poubelles de tri sont en cours de mise en place dans les autres locaux municipaux.

Ce projet correspond à un investissement de près de 40 000 euros, pour lequel la Ville a demandé une aide financière à l'ADEME*

Agents municipaux, acteurs et adhérents associatifs sont donc collectivement impliqués dans cette nouvelle étape vers une ville plus responsable et plus durable. Merci à tous les usagers des ERP pour leur respect et leur engagement dans cette démarche.



>> plus d'infos sur www.venelles.fr

* Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie